

## Avis de consultation Projet QC-2021-03

Mars 2021

### Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (la « NERC »);
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (le « NPCC »);
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la « Régie »).

**Période de consultation :** du 12 mars 2021 au 26 mars 2021.

### Objectif de la consultation

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des parties prenantes sur la mise à jour statutaire du *Registre des entités visées par les normes de fiabilité* (le « Registre »).

Le Coordonnateur demande aux entités visées de se prononcer sur les changements apportés au Registre. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire de commentaire disponible en ligne sur le site Web du Coordonnateur, à la page Consultation publique des entités (<https://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/documentation/consultation.html>). Veuillez prendre soin d'indiquer clairement sur quelle sur quelle section portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires par courriel à [fiabilite@hydro.qc.ca](mailto:fiabilite@hydro.qc.ca).

### Documents

- Registre des entités visées en suivi de modification;
- Sommaire des modifications apportées au Registre.